

1 Nicoletta Mariolini: «La langue est d'abord une question d'attitude»

Nicoletta Mariolini a pris ses fonctions de déléguée au plurilinguisme à la Confédération le 1er août dernier. Avant de parler quotas ou autres stratégies d'embauche, la Tessinoise prône d'abord un travail d'ouverture face à toutes les langues nationales.

Quelles sont les motivations qui vous ont incitée à envoyer votre candidature pour ce poste?

Ce travail représente une bonne synthèse des différentes fonctions que j'ai occupées au cours de ma carrière. De par mon expérience en politique d'abord, puisque j'ai siégé neuf ans à l'Exécutif de la ville de Lugano et six ans au Grand Conseil tessinois. Et par les connaissances techniques que j'ai acquises par mes anciennes responsabilités de fonctionnaire, collaboratrice scientifique et cheffe de projet. Mon parcours m'a aussi amenée à connaître les deux régions linguistiques qu'on définit comme minoritaires: la Suisse italienne et la Suisse romande. Tout comme à négocier avec plusieurs interlocuteurs. Une qualité importante pour ce poste, situé entre le Conseil fédéral, le Parlement, l'administration fédérale et les partenaires externes.

Le thème des langues vous a également interpellée?

Au fil de ma carrière, j'ai beaucoup travaillé sur les questions de minorités et d'égalité des chances. A la ville de Lugano notamment, j'étais responsable du secteur de l'intégration et de l'information sociale. J'ai donc eu à traiter des sujets des flux migratoires, des différences culturelles et des compétences linguistiques. Bien sûr, c'est une autre approche de parler de plurilinguisme lorsqu'on défend les langues nationales. Mais il existe quand même de nombreux points communs entre ces deux combats.

Votre prédécesseur, Vasco Dumartheray, a préféré jeter l'éponge après deux ans et demi en raison d'un manque de volonté politique. La situation a-t-elle évolué depuis?

Les difficultés qu'a rencontrées mon prédécesseur ont effectivement permis d'amener un meilleur soutien politique à ce poste. Mais les défis à relever sont toujours aussi élevés et l'administration en place est toujours la même... Contrairement à Vasco Dumartheray, j'ai été nommée directement par le Conseil fédéral, ce qui investit cette fonction d'un rôle plus stratégique et lui permet de gagner en autonomie. Mais mon employeur reste le Conseil fédéral. Il m'incombe donc de suivre ses objectifs et intentions.

La loi sur les langues prévoit que 70% du personnel fédéral soit germanophone, 22% francophone, 7% italoophone et 1% de langue romanche. Peut-on régler la question de la représentation des minorités linguistiques par des quotas?

On a tendance à combiner langues et quotas au sein de l'administration fédérale, en fixant des objectifs à atteindre. Je crois que le but premier c'est plutôt de parvenir à améliorer la situation d'un point de vue plus global. La langue est d'abord une question d'attitude et d'ouverture envers les autres et envers soi-même. Cela demande notamment de fournir des efforts supplémentaires et de réfléchir à son degré de tolérance, par rapport à ses propres fautes de langue et à celles que l'on accepte des autres. Et puis les langues sont aussi un véhicule de la culture. Il ne faut donc pas les considérer que pour elles-mêmes mais également avec tout ce qui se cache derrière elles.

Aujourd'hui, ces quotas ne sont pas respectés, notamment au niveau des cadres dont les 80% sont alémaniques. Comment expliquer cette situation?

Il s'agit bien sûr d'une question de rencontre entre offres et demandes. Mais j'ai perçu quand même qu'au niveau de la présentation formelle des dossiers, la qualité ne serait pas uniforme selon les provenances. Les Latins, de manière générale, envoient des candidatures qui ne répondraient pas toujours aux critères formels attendus en Suisse alémanique. L'autre lacune, ce seraient leurs compétences linguistiques. Selon les critères de l'administration fédérale, il est souhaitable de maîtriser activement deux langues nationales et une troisième passivement. Le français, l'italien et l'allemand devraient théoriquement être mis sur un pied d'égalité. Mais pratiquement, l'allemand est la langue principale de l'administration fédérale. Il faut de toute manière bien le comprendre! Il y a donc une sensibilisation à faire là où les candidats potentiels se trouvent. Et à s'assurer aussi qu'à compétences égales les minorités sous-représentées soient favorisées.

Quelles sont vos solutions pour améliorer la situation?

Il y a les pistes traditionnelles, qui sont déjà exploitées mais pas toujours de manière suffisante. D'abord il s'agit de faire une photographie précise des compétences linguistiques au sein de l'administration. Puis, pour permettre à chacun de combler ses lacunes, de proposer des formations en langues, compatibles avec leur emploi du temps. Une autre mesure serait aussi de soutenir les échanges entre des collaborateurs qui parlent des langues différentes. Mais le cœur de la question, pour moi, reste de sensibiliser tout le monde à l'ouverture face aux langues nationales et à nos différentes cultures.

Vous défendez également la piste du télétravail. En quoi cette mesure permet-elle de favoriser le plurilinguisme?

Le travail à domicile transforme les distances et favorise ainsi la mobilité des personnes qui habitent les régions périphériques par rapport à la ville de Berne. On peut donc espérer que les Latins soient plus nombreux à postuler pour les postes mis au concours au sein de l'administration fédérale. Moi-même je travaille généralement le vendredi à Lugano, ce qui me permet de retourner déjà le jeudi soir au Tessin.

Une autre inégalité a été mise à la lumière dernièrement: la répartition des marchés publics de la Confédération axée majoritairement vers la Suisse alémanique...

Il y aurait un lien direct entre la réalité linguistique de l'administration et la répartition des marchés publics. Dans quelle mesure? Impossible de savoir à l'heure actuelle à quel point cet élément est déterminant ou non. Le Conseil fédéral a demandé une analyse globale pour comprendre les raisons qui expliquent ces inégalités selon les régions linguistiques.

En Suisse alémanique, de nombreux enseignants prônent un abandon de l'apprentissage du français au niveau primaire pour donner davantage de poids à l'anglais. Un danger pour le plurilinguisme suisse?

Le combat pour le plurilinguisme à la Confédération est effectivement étroitement lié à ce qui se passe à l'extérieur. Les décisions qui pourront être prises dans les cantons influenceront bien sûr le fonctionnement de l'administration fédérale à l'interne. L'enfance est la période-clé en ce qui concerne l'apprentissage et l'ouverture aux langues...

On voit de plus en plus souvent des jeunes Suisses recourir à l'anglais lorsqu'ils s'expriment avec des compatriotes d'une autre langue nationale. Un phénomène inquiétant?

Le plurilinguisme, on le soigne en mettant toutes les langues dans un même bateau. Il ne s'agit pas de se borner à apprendre les langues nationales. Moi-même, au collège, je suivais simultanément des cours d'italien, de français, d'allemand, d'anglais et de latin. Nous devons tous ramer dans la même direction! La Suisse, par son histoire, est marquée par son propre plurilinguisme. Mais aujourd'hui elle a aussi à faire avec un plurilinguisme importé. Les deux font partie de notre histoire moderne. Et il s'agit de veiller à ce que l'un ne se développe pas au détriment de l'autre. Il y va de notre cohésion nationale.



Publié dans l'édition MM 51
16 décembre 2013

Auteur

- [Alexandre Willemin](#)

Photographe

- [Beat Schweizer](#)

[Imprimer](#) [Envoyer](#)

2 De quoi parle-t-on

Le poste de délégué au plurilinguisme de la Confédération, prévu par la nouvelle ordonnance de la loi sur les langues, a été mis sur pied en 2010. Suite à la démission fin 2012 du Genevois Vasco Dumartheray, le Conseil fédéral a nommé Nicoletta Mariolini à ce poste. Entrée en fonction le 1er

août dernier, le rôle de la Tessinoise est de garantir une représentation équitable des Latins dans tous les offices de la Confédération.

3 Nicoletta Mariolini

4 Bio express



Nicoletta Mariolini, 49 ans, habite à Lugano et à Berne. Après avoir obtenu une licence en sciences économiques à l'Université de Lausanne, elle a travaillé comme assistante, collaboratrice scientifique et responsable de projet à l'Université de Lausanne, à la fondation Addiction Suisse, à l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile ainsi qu'à l'Association vaudoise d'établissements médico-sociaux.

Entre 1998 et 2004, elle était chargée, en qualité de responsable de projet et de collaboratrice scientifique de l'administration cantonale tessinoise, de la mise en œuvre de la politique cantonale d'aide et de soins à domicile.

En 2004, Nicoletta Mariolini a été élue au Conseil municipal de Lugano comme représentante du Parti socialiste. Elle fut responsable jusqu'en avril dernier du Département de l'éducation ainsi que du Département de l'intégration et de l'information sociales de la ville. Elle a été également membre du parlement cantonal tessinois pendant six ans.

Depuis le 1er août, elle est la déléguée du plurilinguisme de la Confédération.

Article du magazine « Migros Magazine.ch » du 16.12.13